

DIVERS

VILLE DE BOUXWILLER ET SES COMMUNES ASSOCIEES

Immeubles en état d'abandon (CGCT, Art. L. 2243-1 à L. 2243-4)

Procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste

Nous, Maire de la Ville de Bouxwiller (67330), Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L. 2243-1 à L. 2243-4. Avons constaté le 27 Septembre 2024, à la suite du rapport établi par M. Edouard MINIER, architecte, Chef de projet Petites Villes de Demain au sein de la Communauté de Communes de Hanau – La Petite Pierre, le 18 Septembre 2024, que l'immeuble à usage d'habitation et situé dans le périmètre d'agglomération de la commune, sur les parcelles cadastrées section 7 n°22, 23, 24, 25 et 26, Appartenant à : - Section 7 n°22 – Maison : M. Albert CREUTZ domicilié au 16 rue Saint-Jean 67790 STEINBOURG chez CREUTZ Nadine et M. Auguste CREUTZ domicilié à 67330 BOUXWILLER. - Section 7 n°22 – Cave : M. Albert, Philippe HAMM domicilié au 22 rue des Juifs 67330 BOUXWILLER et Mme Catherine HUSSER domiciliée à 67330 BOUXWILLER - Section 7 n°23 : M. Albert CREUTZ domicilié au 16 rue Saint-Jean 67790 STEINBOURG chez CREUTZ Nadine et M. Auguste CREUTZ domicilié à 67330 BOUXWILLER. - Section 7 n°24 : M. Albert CREUTZ domicilié au 16 rue Saint-Jean 67790 STEINBOURG chez CREUTZ Nadine et M. Auguste CREUTZ domicilié à 67330 BOUXWILLER. - Section 7 n°25 : M. Albert, Philippe HAMM domicilié au 22 rue des Juifs 67330 BOUXWILLER et Mme Catherine HUSSER domiciliée à 67330 BOUXWILLER - Section 7 n°26 : M. Albert, Philippe HAMM domicilié au 22 rue des Juifs 67330 BOUXWILLER et Mme Catherine HUSSER domiciliée à 67330 BOUXWILLER Est en état d'abandon manifeste. Nous avons en outre constaté ce qui suit : (la façade nord est définie comme la façade sur rue) - Sur la parcelle section 7 N°22 : un pan entier de la façade est manquant au premier étage, laissant un lit pendre dans le vide, et le mur du rez-de-chaussée est partiellement percé et irrégulier, attaqué par l'eau. Une fenêtre est ouverte en permanence et bat à chaque coup de vent. La façade ouest est recouverte de lierre, si bien qu'il est impossible de distinguer quoi que ce soit de l'état sous-jacent. La toiture est dans un état correct. Le lierre de la façade ouest commence à envahir la couverture. - Sur la parcelle section 7 n°23 : en façade nord, les volets sont fermés, leur peinture s'écaille, des pans de crépi sont manquants, et les moellons de pierres apparentes se creusent à cause de l'eau de ruissellement. En façade est, les volets sont fermés, leur peinture s'écaille, deux portes d'entrée de la maison sont ouvertes, le crépi est manquant par endroits, l'escalier extérieur est abîmé et sa peinture s'écaille. Des déchets jonchent le sol au pied de cette façade. La façade ouest est recouverte de lierre, si bien qu'il est impossible de distinguer quoi que ce soit de l'état sous-jacent. La toiture est dans un état correct. Le lierre de la façade ouest commence à envahir la couverture. - Sur la parcelle section 7 n°24 : cet ancien fumier n'a pas changé de vocation, il est recouvert de plantes et de déchets. - Sur la parcelle section 7 n°25 : la cour est inutilisée, des ronces y poussent et quelques déchets jonchent le sol. - Sur la parcelle section 7 n°26 : cet appentis est inutilisé, recouvert de toiles d'araignées, un volet est appuyé contre son mur, des ronces et des déchets couvrent le pied de sa façade, et son mur en brique penche et menace de tomber. Qu'il résulte de ce rapport que des travaux afférents s'avèrent indispensables pour résorber tous les désordres décrits et ainsi faire cesser l'état d'abandon, faute desquels les propriétaires se verront expropriés à l'issue de la présente procédure. En application de l'article L. 2243-2 du Code général des collectivités territoriales, le présent procès-verbal provisoire d'abandon manifeste est : - sera affiché au tableau officiel de la mairie et sur la parcelle en bordure de voirie pendant trois (3) mois ; - sera publié sur le site internet de la commune ; - fera l'objet d'une insertion dans les journaux régionaux L'Ami Hebdo et L'Est Agricole et Viticole. En outre, le présent procès-verbal provisoire d'abandon manifeste sera notifié à la dernière adresse connue des derniers propriétaires connus susvisés. En cas de doute sur l'identité des propriétaires actuels, notamment s'il existe des héritiers potentiels, le présent procès-verbal d'abandon manifeste sera notifié, le cas échéant, à l'étude notariale en charge de la succession et en mairie de Bouxwiller. Les notifications reproduiront intégralement les termes des articles L. 2243-1 à L. 2243-4 du Code général des collectivités territoriales rappelés ci-dessous : En conséquence de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique portant sur le **modification n°6** (ajustements relatifs aux secteurs de Drachenbronn Birlenbach, Rott, Schleithal, Seebach-Niederseebach, Steinseltz et Wissembourg-Altenstadt), la **révision alléguée n°4** (secteur de Hunsbach) et la **révision alléguée n°6** (secteur de Steinseltz) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Wissembourg se tiendra **du 28 octobre 2024 à 8h00 au 15 novembre 2024 à 12h00** Au siège de la Communauté de communes du Pays de Wissembourg (siège de l'enquête publique) En mairies de Drachenbronn, Hunsbach, Rott, Schleithal, Seebach, Steinseltz et Wissembourg. La Communauté de communes du Pays de Wissembourg est la personne morale responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées. Elle est représentée par M. Serge STRAPAZON, Président. Par délibérations du 23/09/2024, le conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Wissembourg a, à la suite des avis conformes de la MRAE (décisions n°MRAE 2024ACGE95 en date du 07/08/2024 et n°MRAE 2024ACGE68 en date du 04/06/2024), décidé de ne pas réaliser d'évaluation environnementale de la modification n°6 et des révisions alléguées n°4 et 6 de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Par décision n°E24000067/67 en date du 26 juillet 2024, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Yves JEUNESSE, Directeur de centre pédagogique retraité en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Bertrand PIMMEL, en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Les dossiers de modification et de révisions alléguées du PLU intercommunal et les pièces qui les accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront disponibles au siège de la Communauté de communes et dans les mairies concernées par les évolutions du PLU, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le public pourra prendre connaissance du dossier dans les mairies ainsi qu'à l'adresse internet suivante : <http://cloud.oteforum.fr/index.php/s/29jNo8SyzJY9dY> Mot de passe: ccpw_IM6_RA4-6 Un ordinateur sera également mis à disposition avec une version numérique du dossier au siège de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg. Le public pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Pays de Wissembourg Monsieur Yves JEUNESSE commissaire enquêteur - PLU intercommunal 4 Quai du 24 Novembre - BP 80023 - 67161 Wissembourg Cedex et par mail à enquetepublique@cc-pays-wissembourg.fr en précisant à l'attention du commissaire enquêteur PLU intercommunal. Le lien vers le dossier d'enquête publique ainsi que l'ensemble des observations émises pendant l'enquête publique seront mis en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg : www.ccpays-wissembourg.fr Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations : **Au siège de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE WISSEMBOURG** Lundi 28 octobre de 10h30 à 12h30 Vendredi 15 novembre de 10h00 à 12h00 **En mairie de DRACHENBRONN** Mardi 5 novembre de 13h15 à 15h15 **En mairie de HUNSPACH** Mardi 29 octobre de 14h30 à 16h30 **En mairie de ROTT** Mardi 12 novembre de 17h00 à 19h00 **En mairie de SCHLEITHAL** Lundi 28 octobre de 8h00 à 10h00 **En mairie de STEINSELTZ** Mardi 29 octobre de 17h00 à 19h00 **En mairie de WISSEMBOURG** Samedi 9 novembre de 10h00 à 12h00 Au terme de l'enquête publique, après étude des demandes formulées lors de celle-ci, des avis des personnes publiques associées et du commissaire enquêteur, les dossiers de modification et de révisions alléguées du PLU intercommunal pourront être éventuellement modifiés en conséquence et approuvés par le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur durant un an, à la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg aux jours et heures habituels d'ouverture. Il sera également consultable durant un an sur le site internet de la communauté de communes : www.cc-pays-wissembourg.fr

COMMUNE DE COSSWILLER

Enquête publique relative à la Modification n°1 du PLU

Une enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Cosswiller se tiendra **du 19 novembre 2024 à 9h00 au 3 décembre 2024 à 20h00** en Mairie de COSSWILLER (siège de l'enquête publique) 1 Place de la Mairie - 67370 COSSWILLER La Commune de Cosswiller est la personne morale responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées. Elle est représentée par M. François SCHNEIDER, maire. Par délibération n°30/2024 du 04/10/2024, le conseil municipal de Cosswiller a, à la suite de l'avis conforme de la MRAE (n°MRAE 2024ACGE 117 du 20/09/2024), décidé de ne pas réaliser d'évaluation environnementale de la modification n°1 de son Plan Local d'Urbanisme. Par décision n°E24000097/67 en date du 18/10/2024 de Monsieur le Président du tribunal administratif de Strasbourg désignant M. Jacques MEHL, Expert immobilier, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Mme Dominique BRAUN BECK, en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Durant l'enquête publique, le dossier de l'enquête publique est consultable • sur support papier ou sur un poste informatique, en mairie de Cosswiller, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au samedi de 08h15 à 12h00 et le mardi de 19h00 à 20h00 ; • sur le site internet suivant: www.cosswiller.fr Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de Cosswiller • le 19 novembre 2024 de 09h00 à 11h00 ; • le 27 novembre 2024 de 09h00 à 11h00 ; • le 3 décembre 2024 de 18h00 à 20h00 ; Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions : • soit en les consignait sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie ; • soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique : Mairie de COSSWILLER - 1 Place de la Mairie - 67370 COSSWILLER ; soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : mairie-cosswiller@orange.fr L'objet du message devra comporter la mention "Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur". Au terme de l'enquête publique, après étude des demandes formulées lors de celle-ci, des avis des personnes publiques associées et de l'avis du commissaire-enquêteur, le projet de modification n°1 du PLU sera éventuellement modifié puis approuvé par le conseil municipal de Cosswiller.

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT Notaires associés 48 rue du Général Leclerc 67540 OSTWALD

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Aux termes de son testament olographe, Madame Madeleine Marguerite REINHARDT, veuve de Monsieur Pierre Paul HORNECKER, demeurant à ILLKIRCH GRAFFENSTADEN (67400) 8 rue des Boulangers et résidant à 67000 STRASBOURG, 3, rue de la Baronne d'Oberkirch - EHPAD KORIAN LAIR DU TEMPS, née à STRASBOURG (67000), le 21 octobre 1919 et décédée à STRASBOURG (67000) (FRANCE), le 19 juin 2023, a institué des légataires universels. Le notaire chargé du règlement de la succession est Maître Nicolas CHAPOUTOT. Les oppositions à l'exercice de leurs droits par les légataires seront formées auprès de Maître Nicolas CHAPOUTOT, notaire à OSTWALD (67540), 48 Rue du Général Leclerc, dans le délai d'un mois. Pour Avis Me Nicolas CHAPOUTOT

CONSTITUTION

HPF HÔTELLERIE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 octobre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société par actions simplifiée. Dénomination sociale : HPF Hôtellerie Siège social : 3 rue Bourgend, 67204 ACHENHEIM. Objet social : - La propriété, le financement et l'exploitation directe, indirecte ou comme mandataire, de tous hôtels, restaurants, bars, de toute nature et de toute catégorie et, plus généralement, de tous établissements se rapportant à l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, les loisirs et les métiers de services. - La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, civiles ou commerciales, industrielles ou financières, existantes ou à créer, et plus particulièrement dans des sociétés exerçant une activité dans les secteurs de l'hôtellerie, de l'hébergement, et de la restauration ; - Le placement de trésorerie et la gestion d'actifs financiers, mobiliers et immobiliers. L'étude économique, financière et technique des projets et, en général, toutes prestations de services liées à la réalisation, l'organisation et l'exploitation des établissements définis ci-dessus et, notamment, tous actes concourant à la construction de ces établissements et tous actes de consultant s'y rapportant, - L'étude et la présentation de tous services destinés à faciliter l'organisation des repas du personnel des entreprises et collectivités. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros (numéraire) Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Transmission des actions : Toute cession à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix disposant du droit de vote. Président : La société HOSPITIUM ayant son siège 3 rue Bourgend 67204 ACHENHEIM Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG Pour avis La Présidente

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES Société d'Avocats 15 rue du Parc 67205 OBERHAUSBERGEN Tél. 03 88 56 91 74 Fax 03 88 56 91 68

HOLDINGWILLER

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros Siège social : 29 rue Principale SCHAFFHOUSE SUR ZORN 67270 HOCHFELDEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à HOCHFELDEN du 28/10/2024 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : - Dénomination : HOLDINGWILLER - Forme : Société par actions simplifiée - Siège : 29 rue Principale SCHAFFHOUSE SUR ZORN 67270 HOCHFELDEN - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés - Capital : Le capital social est de 1.000 € divisé en 10 actions de 100 € chacune, entièrement souscrites et libérées. - Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : - la participation à l'animation, stratégique et commerciale, la gestion et le contrôle de toutes filiales directement ou indirectement par filiales interposées. - la constitution et la détention d'un portefeuille de titres de participation ou de placement dans toutes entreprises, de favoriser le financement, de gérer la trésorerie et d'assurer les services administratifs des entreprises dans lesquelles la société a une participation - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent ainsi que la propriété et la gestion de tous biens meubles ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Jean INGWILLER demeurant 29 rue Principale SCHAFFHOUSE SUR ZORN 67270 HOCHFELDEN La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG. Pour publication légale, Avocat

FIBA

EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE FIBA 7, avenue de l'Europe Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM droitedesaffaires@groupe-fiba.fr

SCM SOINS NOMADES

Avis est donné de la constitution le 23/10/2024 d'une société présentant les caractéristiques suivantes : - FORME : Société civile de moyens ; - DENOMINATION : SOINS NOMADES ; - SIEGE SOCIAL : 1 rue Nicolas Agerius 67117 ITTENHEIM ; - OBJET : La mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres ; - DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS ; - CAPITAL : € 300, constitué en totalité d'apports en numéraire ; - COGERANCE : Madame Nancy BRIANCOURT demeurant 16 rue Laeger 67380 LINGOSHEIM, Madame Nathalie KRAUTH demeurant 13 rue de Tuiles 67120 ERGERSHEIM et Madame Stéphanie KLEIN demeurant 2B rue Withor 67520 MARLENHEIM ; - SESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à un tiers non-associé qu'avec l'agrément préalable à l'unanimité des associés ; - IMMATRICULATION : au RCS de STRASBOURG ; Pour avis

CALLERIS IMMO

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 € Siège social : 126, Route de Mittelhausbergen 67200 STRASBOURG

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 octobre 2024, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : CALLERIS IMMO Forme sociale : Société anonyme simplifiée Capital social : 1.000 € Siège social : 126, Route de Mittelhausbergen, 67200 STRASBOURG Objet social : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : - toutes activités d'intermédiaire en achat, vente et location de biens immobiliers, - de manière générale, l'activité d'agence immobilière. Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1.000 € Président : Madame Anais SCHULLER, née le 23 septembre 1986 à SCHILTIGHEIM (67), domiciliée 15, Rue des Lentilles de nationalité française pour une durée indéterminée. Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de STRASBOURG

CREATIV'CONCEPT

SAS au capital de 1 000 euros, siège social est situé : 3 RUE DES VOSGES 67114 ESCHAU RCS de STRASBOURG,

Suivant acte SSP du 20/10/2024 il a été constitué une SAS dénommée : **CREATIV'CONCEPT** Capital social : 1000 euros. **Siège social** : 3 RUE DES VOSGES 67114 ESCHAU **Objet** : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : - la réalisation de toutes opérations de rénovation et réhabilitation d'immeuble en sous-traitance ; - la construction ou tous corps d'état prenant la responsabilité globale de la construction d'une maison en sous-traitance ; Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commande, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de daton en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. **Président** : Monsieur Hacı DOGAN, demeurant 4 B RUE DE L'ECOLE 67114 ESCHAU **Directeur général** : Monsieur Umit GUNDOGU, demeurant 3 RUE DES VOSGES 67114 ESCHAU **Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. **Clause d'admission** : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à un voix. **Durée de la société** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.



FIDAC Fiduciaire d'Audit et de Consultants Juridiques Société d'Avocats Conseil en droit fiscal 32 rue du 22 Novembre 67000 STRASBOURG Tél. 03 88 32 14 15

DPH CONSEIL

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 24 octobre 2024, à NIEDERNAI. Dénomination : DPH CONSEIL. Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle. Siège social : 20 rue Herrade de Landsberg, 67210 Niedernai. Objet : conseils et services en matière commerciale, technique, administrative, financière, comptable, informatique, de gestion d'entreprise et formation aux entreprises. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros. Cession d'actions et agrément : Les cessions ou transmissions d'actions de la Société par l'associé unique ou entre associés sont libres. Dans tous les autres cas, les actions ne peuvent être cédées à des tiers, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à plus des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales. Ont été nommés : Président : Monsieur Philippe DAHL-MANN 20 rue Herrade de Landsberg 67210 Niedernai. La société sera immatriculée au RCS de Saverne. Pour avis.

Notaire SELARL « Thomas STEHLIN et Peggy JUND » Notaires associés 7 Boulevard du Général Leclerc 67600 SELESTAT

SCI DES COQUELICOTS

Par acte authentique reçu par Maître JUND notaire associé à SELESTAT en date du 16/10/2024 il a été constituée une SCI à capital fixe dénommée : SCI DES COQUELICOTS **Siège social** : EBER-SHEIM (67600 Bas-Rhin) 1 Chemin des Saules **Capital social** : 1.000,00 € **Objet social** : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, la vente de tout bien immobilier propriété de la société, l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. **Gérance** : M Jean-Marie JEHL et Madame Anita JEHL, demeurant à EBER-SHEIM, 1 Chemin des Saules **Cession de parts sociales** : Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés. Les associés ont au géant le soin de statuer seul sur l'agrément de tout nouvel associé. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

CONSTITUTION

Me Frank TRIENBACH
Notaire
4 rue Rockefeller
51100 REIMS
Tel : 03.26.84.01.88
frank.trienbach@notaires.fr
Site : www.trienbach-reims-notaires.fr

SCI THOMAT

Suivant acte reçu par Maître Frank TRIENBACH, Notaire à REIMS, 4, rue Rockefeller, le 18 octobre 2024, a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale. La dénomination sociale est : THOMAT. Le siège social est fixé à : SEEBACH (67160), 16 rue Schloessel. La société est constituée pour une durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR). Les apports sont en numéraire, toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est Monsieur Matthieu SAUM demeurant à SEEBACH (67160) 16 rue du Schloessel. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.

Pour avis
Le notaire

BLP

Société par actions simplifiée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 1 rue de Strasbourg – 67120 MOLSHEIM
RCS SAVERNE

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BLP
Forme : société par actions simplifiée
Capital social : 5.000 euros
Siège social : 1 rue de Strasbourg – 67120 MOLSHEIM
Objet : L'exploitation de bars, restaurants et la commercialisation de boissons alcoolisées de toutes catégories et non alcoolisées, de tout article alimentaire et non alimentaire ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les actions peuvent être cédées entre associés sans avoir à respecter la procédure d'agrément mais ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des droits de vote des associés. Présidence de la Société : Monsieur Régis BOVY, demeurant 3 rue de l'Hôpital 67190 DINSHEIM SUR BRUCHE Immatriculation : RCS SAVERNE
Pour avis, Le Président

RAIZILIENCE

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée
DENOMINATION : RAIZILIENCE
Capital : 1.000 euros
SIEGE : 9 rue de la Pomme - 67300 SCHILTIGHEIM
OBJET : L'activité d'audit énergétique. Les activités d'ingénierie, études techniques. L'activité de technicien diagnostiqueur immobilier, expertises et conseils. Toutes activités immobilières, de trading en lien. La prestation de services d'architecture, d'établissement de plans, d'inspection de bâtiments, d'arpentage et de cartographie. Elle comprend également la prestation de services d'analyses physiques, chimiques et autres.
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.
PRESIDENT : Monsieur Yacine SOUIRIJ, demeurant 9 rue de la Pomme 67300 SCHILTIGHEIM, pour une durée illimitée
IMMATRICULATION : au RCS de STRASBOURG.

HH

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 27 septembre 2024, à Illkirch-Graffenstaden. Dénomination : HH
Nom commercial : Prestige Avenue
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Objet : la coiffure mixte et la vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité ; l'achat, la vente en gros, demi-gros, détail de tous produits, petits matériels, et mobilier se rapportant à l'activité de salon de coiffure
Durée de la société : 99 années
Capital social fixe : 2.000 euros divisé en 1.000 actions de 2 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs. Cession d'actions et agrément : Agrément des associés pour toutes cessions, sauf par l'associé unique.
Siège social : 57 Avenue André Malraux, 67400 Illkirch Graffenstaden.
La société sera immatriculée au RCS de Strasbourg.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote dans les conditions statutaires et légales.
A été nommé Président : Madame Hassna HESS, demeurant 1 A rue des Frères Eberts 67100 Strasbourg.
Pour avis.

L'EVIDENCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 novembre 2024, il a été constitué sous la dénomination sociale L'EVIDENCE, une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Capital social : 1 000 euros
Siège social : 10, route de Bischwiller, 67500 HAGUENAU
Objet social : Institut de beauté, esthétique et vente de produits cosmétiques et d'accessoires.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérance : Madame Marine SPRUNCK demeurant 48, avenue de Strasbourg, 67170 BRUMATH de nationalité Française
Immatriculation : La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis et mention,
Madame Marine SPRUNCK

FONDS DE COMMERCE

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

Cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 15/10/2024, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement Strasbourg le 18/10/2024, Dossier 2024 00050125, Réf. 6704P61 2024 A 04292
la société HALLEPAIN, société par actions simplifiée au capital de 30.000 euros, ayant son siège social 15-16 Place Gutenberg 67000 STRASBOURG, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n° 810.114.033 (2015B623), représentée par M. Patrick DINEL, Président
a cédé à
la société IMMOPANIS, société par actions simplifiée au capital de 30.000 euros, ayant son siège social : 19 rue du Chêne 67300 SCHILTIGHEIM, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n° 927.506.220 (2024B01417), représentée par Madame Rachida LAKRANBI, Présidente
un fonds de commerce de production, vente de pains de tout genre, de viennoiserie, de pâtisserie, de confiture et de pâtes fraîches, vente de sandwiches, pizzas, l'activité de traiteur, la vente à domicile de produits de boulangerie qui était exploité 15-16 Place Gutenberg 67000 STRASBOURG, sous le nom HALLEPAIN, pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le n°810.114.033 (2015B623) et à l'INSEE sous le n° SIRET 810.114.033.00014.
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 15/10/2024.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 903.000 € s'appliquant aux éléments corporels pour la somme de 857.000 € et aux éléments corporels pour la somme de 46.000 €
Les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs indiqués en tête des présentes.
Pour la réception des oppositions, domicile est élu au siège du Fonds.
Elles devront être faites au plus tard, dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.
Pour publication légale, Avocat

ASSOCIATION

TRIBUNAL DE PROXIMITE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Registre des associations

Il a été inscrit le 24/10/2024
Au registre des associations du Tribunal de proximité de ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
N°AMALIA : A2024ILL000069
L'association : **Association des usagers du CSC d'Ostwald**
Ayant son siège : Centre Social et Culturel 1, place de la Bruyère 67540 OSTWALD
Les statuts ont été adoptés le : 03/07/2024
L'association a pour objet : Accompagner les projets et activités du Centre Social et Culturel d'Ostwald, favoriser la participation et inclusion des habitants. La direction se compose de :
Co-responsable : M. GERTZ André
Co-responsable : Mme RITZENTHALER Brigitte
Trésorier : M. REBIERE Dominique

TRANSFORMATION

JUDICIA CONSEILS
Société d'Avocats
200 A Rue de Paris
67116 REICHESTETT
Tel. 03 88 18 51 51
Fax 03 88 18 51 50

SEGEF

Société en Nom Collectif transformée en société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège Social : 3, route de Strasbourg 67550 VENDENHEIM
RCS STRASBOURG 437 556 871

TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 16 octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 1^{er} novembre 2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Monsieur Michel SEYBEL, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Michel SEYBEL, demeurant 22 Rue Erwin 67000 STRASBOURG
Pour avis - Le Président

FIDAL
AVOCATS

Espace Européen de l'Entreprise
7 rue de Lisbonne
67300 Schiltigheim
Tél : 03.90.22.06.30

MOULIN STOLL

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 38.112,25 euros
Siège social : Route de Marckolsheim 67600 Sélestat
303 906 309 RCS COLMAR

En date du 8 octobre 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transformer la société, avec effet du même jour, en Société par Actions Simplifiée, sans création d'être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
Son objet, sa durée, son siège social et les dates de son exercice social demeurent inchangées. Le signe « SA » a été supprimé de sa dénomination. Cette transformation rend également nécessaire la publication des mentions suivantes :
Administration : avant sa transformation, la société était administrée par un Directoire et un Conseil de Surveillance. La transformation a mis fin aux mandats des membres desdits organes.
Monsieur Sébastien Stoll demeurant 35 rue des Jardiniers – 67600 Sélestat a été désigné comme Président.
Mention sera portée au RCS de Colmar.
Pour avis

MODIFICATION

JPB HABITAT & CONSEILS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 2a rue de l'Étang 67190 MUTZIG
849 615 422 R.C.S SAVERNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07/10/2024, il résulte :
L'associé unique de la Société JPB HABITAT & CONSEIL a décidé du changement d'objet social. L'article 4 – OBJET des statuts a été modifié en conséquence :
Ancienne mention :
La Société a pour objet en France et à l'étranger
- mandataire d'intermédiaire en opérations de banques et services de paiement,
- mandataire d'intermédiaire en assurance,
- formation dans le domaine de la banque et de la finance,
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance,
- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Nouvelle mention :
La Société a pour objet en France et à l'étranger
- formation dans le domaine de la banque, de la finance et de l'immobilier,
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance,
- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Mention sera faite au RCS de SAVERNE

Siera
EXPERT-COMPTABLE DIGITAL

O MONT FROMAGE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2 000 EURO
SIEGE SOCIAL :
5, RUE DU MUGUET
67290 WINGEN SUR MODER
897546867 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 25 octobre 2024, le Président de la société par actions simplifiée O MONT FROMAGE, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 44, Rue Principale - 67170 ROTTELSHEIM au 5, Rue du Muguet - 67290 WINGEN SUR MODER à compter du 1^{er} novembre 2024 et de modifier en conséquence l'article n° 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG sous le numéro 897 546 867 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de SAVERNE.
Président : Monsieur Raphaël CHOUVIAT, demeurant 5, Rue du Muguet, 67290 WINGEN SUR MODER
POUR AVIS
Le Président

SGOF SECURITE

Forme : SAS
Capital social : 10.000 euros
Siège social : 3B rue Joseph-Marie Jacquard, 67400 Illkirch Graffenstaden 803994284 RCS de Strasbourg

Aux termes d'une décision en date du 15 octobre 2024, à compter du 15 octobre 2024, les associés ont pris acte de la modification de la direction :
- Directeur général : Monsieur Jean-Vincent FLECK, demeurant 54 rue du Lieutenant de Bettignies, 67840 Kilstett en remplacement de Monsieur Bruno LUVARA
Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

SPORT CENTREST

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : Zone Taubenhof 1 67500 HAGUENAU
RCS STRASBOURG 831 640 685

Aux termes d'une décision en date du 26/09/2023, l'Associée Unique, ayant pris acte que le mandat du cabinet LDS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, étant arrivé à expiration et que la société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire en application des dispositions légales, décide de ne pas procéder à son renouvellement ni à son remplacement.
POUR AVIS - La Présidente

LARFA ENERGY

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 21 rue Curie 68000 COLMAR
930 212 212 RCS COLMAR

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 octobre 2024 a décidé de :
- nommer en qualité de Commissaire aux Comptes la société FIBA (SAS au capital de 612 500 €, ayant son siège social 7 Avenue de l'Europe, Espace Européen de l'Entreprise à 67300 SCHILTIGHEIM, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le n°698 501 442), pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029,
- modifier la dénomination sociale de la société et d'adopter avec effet au 1^{er} novembre 2024 comme dénomination sociale « ATRYA ENERGY ».
L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.
- transférer le siège social fixé initialement à 21 rue Curie à 68000 COLMAR à Haras du Lerchenberg à 67110 GUNDERSHOFFEN, à compter du 1^{er} novembre 2024.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
Nom et adresse du Président : société civile GEVAL, Haras du Lerchenberg 67110 GUNDERSHOFFEN.
La société sera désormais immatriculée au RCS de STRASBOURG.
Pour avis

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
20 rue des Rustauds
67700 Monswiller
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

ASL FRANCE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 15 000 euros
Siège social : 3, rue Gustave Goldenberg 67700 SAVERNE
499 162 667 RCS SAVERNE

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 01/10/2024, la gérance de la Société à responsabilité limitée ASL FRANCE a décidé de transférer le siège social du 3, rue Gustave Goldenberg, 67700 SAVERNE au 1 rue des Champs 67700 SAVERNE à compter du 31.10.2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Mention sera faite au RCS de Saverne.
Pour avis
La Gérance

EMALIE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 6 rue de l'Artisanat – 67250 SURBOURG
932 898 182 RCS STRASBOURG

Modifications multiples

Aux termes des décisions de l'associée unique du 10/10/2024 et des décisions du président du 10/10/2024, il a été décidé, à compter du 10/10/2024, d'augmenter le capital de la société de 5.949.000 € au moyen de la création et de l'émission de 5.949.000 actions de 1 € chacune pour le porter ainsi de 1.000 euros à 5.950.000 €. Par suite, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Il a également été pris acte, à compter du 10/10/2024, de la démission de ses fonctions de président de M. Eric HERRMANN et de la nomination, pour une durée illimitée, en qualité de nouveau président de M. Marc HATT, demeurant 13b rue Creuse 67330 OBERSOULTZ-BACH.
Mention sera faite au RCS STRASBOURG.
Pour avis.

FHD

S.A.S au capital de 18 500,00 Euros
Siège social : 1 Rue Kloster 67140 BARR
RCS COLMAR 498 788 173

Changement de commissaire aux comptes

AVIS POUR REGULARISATION
Le 10/04/2019, l'Assemblée Générale a pris acte de la fin des mandats, à l'issue de l'exercice clos le 31/12/2018, de Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement de MM. Yvan DAEFFLER et Thierry WUSCHER et a décidé de ne pas nommer de nouveaux commissaires aux comptes titulaire et suppléant. Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

HERRMANN TP

Société par actions simplifiée au capital de 410.000 euros
Siège social : 6 rue de l'Artisanat - 67250 SURBOURG
RCS STRASBOURG 738 500 305

Modification des dirigeants

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 10/10/2024, il résulte que la SAS EMALIE, sise 6 rue de l'Artisanat 67250 SURBOURG, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le n°932 898 182, a été nommée en qualité de Présidente à compter du 10/10/2024, pour une durée indéterminée, en remplacement de la SAS JET LINE, démissionnaire.
Mention sera faite au RCS STRASBOURG
Pour avis, Le Président

IKARISS

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros porté à 15 000 euros
Siège social :
Parc d'Activités de la Porte Sud Bâtiment E
Rue du Pont du Péage
67118 GEISPOLSHHEIM
RCS STRASBOURG 919 919 928

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 octobre 2024 a décidé :
- d'augmenter le capital de 13 500 pour le porter de 1 500 euros à 15 000 euros.
- de transférer le siège social du 8 Rue des Hêtres, 67118 GEISPOLSHHEIM au Parc d'Activités de la Porte Sud – Bâtiment E, Rue du Pont du Péage, 67118 GEISPOLSHHEIM.
- de nommer Monsieur Ibrahim KOCA, en qualité de Président en remplacement du Président, démissionnaire et de nommer Monsieur Richard SZENTES en qualité de Directeur Général en remplacement du Directeur Général, démissionnaire.
En conséquence, les statuts ont été modifiés.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG POUR AVIS
Le Président

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

DUDE CAFE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €
50 Rue Schott
67000 STRASBOURG
987 834 389 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02/10/2024 a décidé de transférer le siège social au 15 Rue Sainte Barbe 67000 STRASBOURG à compter du 02/10/2024.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

ICE
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable Immeuble LE VEGA
5, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

EURO SATURN

SASU au capital de 20 000 €
siège : 18 RUE DU DOUBS
67100 STRASBOURG
798 691 036 R.C.S. Strasbourg

Changement de dénomination

Le 24 octobre 2024, l'associé unique a décidé de prendre pour nouvelle raison sociale :
EURO SATURN
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

Siera
EXPERT-COMPTABLE DIGITAL

O MONT FROMAGE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2 000 EURO
SIEGE SOCIAL :
44, RUE PRINCIPALE
67170 ROTTELSHEIM (BAS-RHIN)
897546867 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Aux termes d'une décision en date du 25 octobre 2024, le Président de la société par actions simplifiée O MONT FROMAGE, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 44, Rue Principale - 67170 ROTTELSHEIM au 5, Rue du Muguet - 67290 WINGEN SUR MODER à compter du 1^{er} novembre 2024 et de modifier en conséquence l'article n° 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

ICE
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable Immeuble LE VEGA
5, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

STRATECH

SARL au capital de 12000 euros
siège : 2 rue des Gravières
67170 BRUMATH
449 625 862 R.C.S. Strasbourg

Transfert du siège social

Le 25 octobre 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 74, rue du Général Rampon, 67240 BISCHWILLER à compter du 1^{er} avril 2024.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES DANS

L'EST
agricole et viticole

EN 3 CLICS SUR
www.est-agricole.com

MODIFICATION

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

HESM
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 €
2 Rue des Capucins
67500 HAGUENAU
814 852 430 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social
L'Associé unique a décidé en date du 01/10/2024 de transférer le siège social au **111 Rue Boecklin 67000 STRASBOURG** à compter du 01/10/2024. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

David ERTLE
Avocat au barreau de Colmar
3c, rue du Ladhof
68000 COLMAR

OLE-LINGE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 2A rue d'Italie
67230 BENFELD
750 603 953 RCS STRASBOURG

Changement de commissaire aux comptes
Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Assemblée Unique en date du 28 juin 2024, il résulte que les mandats de Monsieur Yannick MËSCHBERGER, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société ALSACE CONSEILS, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. **POUR AVIS**
La Présidente

ANVERGUR
Société civile immobilière
de construction vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 841 727 431

Aux termes d'une délibération en date du 19 juin 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé, après avoir constaté que la Société ne dépasse pas deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes, et ce, pendant deux exercices successifs, sur le fondement de l'article R. 612-1 du Code de commerce, de mettre fin au mandat de la Société ARIANE AUDIT, Commissaire aux Comptes. Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG. Pour avis
La Gérance

LES HAUTS DE NICE
Société civile immobilière
de construction vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 878 963 008

Aux termes d'une délibération en date du 18 juin 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé la Société ARIANE AUDIT, domiciliée 13 Boulevard Clémenceau, 67000 STRASBOURG, en qualité de Commissaire aux Comptes pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029. Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG. Pour avis
La Gérance

SCHWEIGHOUSE SPORT
SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 3, Place du Kleinfeld
67590
SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER
RCS STRASBOURG 422 172 940

Aux termes d'une résolution en date du 26/09/2023, l'Assemblée Générale, ayant pris acte que le mandat du cabinet FIDUCIAIRE DE L'ILL, Commissaire aux Comptes titulaire, étant arrivé à expiration et que la société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire en application des dispositions légales, décide de ne pas procéder à son renouvellement ni à son remplacement. **POUR AVIS** - La Présidente

ELECTRO MICHEL
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 rue des Cygnes
67850 OFFENDORF
982 110 082 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 25 septembre 2024, le siège social a été transféré du 13 route du Général de Gaulle - 67300 SCHILTIGHEIM (ancienne mention) au 23 rue des Cygnes - 67850 OFFENDORF (nouvelle mention), à compter du 01 octobre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis

NADOR
Société civile
au capital de 36 000 euros
porté à 1 000 000 euros
Siège social : 15 rue de l'Étoupe,
67150 ERSTEIN
429 093 099 RCS STRASBOURG

Modification du capital
Aux termes d'une décision unanime en date du 29 décembre 2023, la collectivité des associés a décidé d'augmenter le capital social de 964 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.
ARTICLE - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à 36 000 euros
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 1 000 000 euros
Pour avis
La Gérance

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

KAZANAN BUSINESS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1000 000 €
3 Rue de l'Ecorçage
67590
SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER
888 212 149 RCS STRASBOURG

Non dissolution
L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25/10/2024 a décidé, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

VOYAGES IMMOBILES
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 28 octobre 2024 de la société civile immobilière VOYAGES IMMOBILES, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège social se situe 13 rue Habrecht 67200 STRASBOURG, RCS STRASBOURG 483 854 931, a décidé et réalisé une augmentation du capital social de neuf mille (9 000) euros par compensation avec des créances liquides et exigibles. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros).
Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG. Pour avis
La Gérance

L'ID'ILL
Société civile immobilière
de construction vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 838 724 789

Aux termes d'une délibération en date du 19 juin 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé, après avoir constaté que la Société ne dépasse pas deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes, et ce, pendant deux exercices successifs, sur le fondement de l'article R. 612-1 du Code de commerce, de mettre fin au mandat de la Société ARIANE AUDIT, Commissaire aux Comptes. Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG. Pour avis
La Gérance

MYRTIL BIOTECH
Société par actions simplifiée
Au capital de 601.000 euros
Siège social : 16 rue d'Ankara
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 917 590 572

Modification des dirigeants
Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 11/10/2024, il résulte que la société KSILINK SERVICES SAS, sise 16 rue d'Ankara 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le n° 908 717 796, est nommée en qualité de Président, à compter du 11/10/2024, pour une durée illimitée, en remplacement de l'association de droit local à but non lucratif KSILINK, démissionnaire. Mention sera faite au RCS STRASBOURG
Pour avis, Le Président

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

JFV
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 €
67 F Rue de la Gare
67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER
892 182 296 RCS STRASBOURG

Non dissolution
L'Associé unique a décidé en date du 25/10/2024, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

Vos annonces légales sont reçues jusqu'au mardi 16 h pour parution le vendredi

AUTO OASIS
SAS au capital de 1 000 €
8, rue des Craies 70000 VESOUL
N° SIREN : 827 850 900
RCS de VESOUL

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} octobre 2024 a approuvé le changement de dénomination sociale de « AUTO OASIS » à « PLANETE CARS 67 »
L'article 3 des statuts a été modifié en ce sens.
L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} octobre 2024 a approuvé le transfert du siège social du « 8, rue des Craies 70000 VESOUL » au « 1, rue de l'Artisanat, 67170 GEUDERTHEIM ».
L'article 5 des statuts a été modifié en ce sens.
La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis
Le Président

ICE
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE VEGA
5, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

FMF COMPANY
SASU au capital de 2000€
Siège social : 11 Rue Horace
67200 Strasbourg
908 786 429 R.C.S. Strasbourg

Non dissolution
Le 13/06/2024, l'Associé Unique a décidé, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

SCI MDB CANOPEE
Société civile immobilière
de construction vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 831 722 723

Aux termes d'une délibération en date du 20 juin 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé, après avoir constaté que la Société ne dépasse pas deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes, et ce, pendant deux exercices successifs, sur le fondement de l'article R. 612-1 du Code de commerce, de mettre fin au mandat de la Société ARIANE AUDIT, Commissaire aux Comptes. Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG. Pour avis
La Gérance

LE 44 Y
Société civile immobilière
de construction vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 814 832 242

Aux termes d'une délibération en date du 20 juin 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé, après avoir constaté que la Société ne dépasse pas deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes, et ce, pendant deux exercices successifs, sur le fondement de l'article R. 612-1 du Code de commerce, de mettre fin au mandat de la Société ARIANE AUDIT, Commissaire aux Comptes. Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG. Pour avis
La Gérance

L'UNITHA
Société civile immobilière
de construction vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Rue de Sarrelouis
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 833 894 959

Aux termes d'une délibération en date du 20 juin 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé, après avoir constaté que la Société ne dépasse pas deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes, et ce, pendant deux exercices successifs, sur le fondement de l'article R. 612-1 du Code de commerce, de mettre fin au mandat de la Société ARIANE AUDIT, Commissaire aux Comptes. Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG. Pour avis
La Gérance

SELARL WURTH
Société d'Exercice Libéral d'Avocat à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
16 rue Sellénick
67000 STRASBOURG

Transfert du siège social
Le 01/10/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au **9 Boulevard du Président Edwards - 67000 STRASBOURG** à compter de ce jour. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Strasbourg.

RADIATION

DESTINATION BIEN ETRE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 6.000 €
Siège Social : 30a rue de Lingolsheim
67810 HOLTZHEIM
RCS STRASBOURG TI 508 245 255

Clôture de liquidation
L'Assemblée Générale réunie le 25 octobre 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Hélène BELLOCHE de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

JFV
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 €
67 F Rue de la Gare
67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER
892 182 296 RCS STRASBOURG

Non dissolution
L'Associé unique a décidé en date du 25/10/2024, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

LE VERANDIER METZ
SAS au capital de 200 000 Euros
Ayant son siège social 5 Boulevard de Trèves, 57070 METZ
RCS METZ n°901 610 808

Suivant décision en date du 15 octobre 2024, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social fixé initialement 5 Boulevard de Trèves à 57070 METZ à ZALe Bosquet, rue de la Lisière à 67580 MERTZWILLER, à compter du 1^{er} novembre 2024.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Nom et adresse du Président : Philippe PLAT, 16 rue des Censiers à 67170 HOCHSTETT
La société sera désormais immatriculée au RCS de STRASBOURG.
Pour avis

HRG
S.A.S.U au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 33 rue de l'Orme
67610 LA WANTZENAU
RCS STRASBOURG 891 500 944

Transfert du siège social
Suite au procès-verbal des décisions de l'associée unique du 23/10/2024, le siège de la société sera transféré à compter du 31/10/2024 du 33 rue de l'Orme 67610 LA WANTZENAU au 3 Rue d'Or 67610 LA WANTZENAU. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS STRASBOURG.
Pour avis, le Président,

SCP Jean-Marc HASSLER - Frédéric HASSLER
Notaires Associés
14 rue du Parc
68310 WITTELSHEIM

SCI LE BOURBACH
RCS MULHOUSE 790 444 046

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Marc HASSLER, notaire associé, en date du 14 octobre 2024, tous les associés de la société (SCI LE BOURBACH) ont décidé de transférer le siège social actuellement situé 19, rue du Mimos à 68100 MULHOUSE au 8, rue des Pommés à 67270 LIXHAUSEN.
Pour insertion unique :
Jean-Marc HASSLER
Notaire

EYLIO
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 100 euros
Siège social :
9 RUE DES TUILERIES
67460 SOUFFELWEYERSHEIM
879 740 348 au RCS STRASBOURG

Transfert du siège social
Le 30/09/2024, Le président a décidé de transférer le siège social au 500 Bd Sébastien Brant 67400 Illkirch-Graffenstaden à compter du 30/09/2024.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Strasbourg.

JP CONSULTING
Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 100 €
Siège social : 15 rue Schlittweg
67700 OTTERSTHAL
R.C.S. SAVERNE TI 800 725 715

Modification de la durée
Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 28 février 2024, la durée de la Société a été prorogée de 3 années, soit jusqu'au 6 mars 2027 et l'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au Greffe de Saverne.

SCI LA GANZAU
Société civile de construction vente
au capital de 1.000.- €
20 Rue des Tuileries
67460 SOUFFELWEYERSHEIM
880 300 959 RCS Strasbourg

Dissolution
L'assemblée générale extraordinaire du 16/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16/09/2024. La société AXCESS PROMOTION sise 20 Rue des Tuileries 67460 SOUFFELWEYERSHEIM immatriculée au RCS de Strasbourg sous le n°539 976 977, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 20 Rue des Tuileries 67460 SOUFFELWEYERSHEIM.
Mention sera faite au RCS Strasbourg.

SORROCHE
Société d'expertise comptable
52 rue de Lyon
67640 Fegersheim
Tél. 03.67.68.05.45

YKC SERVICES
SASU au capital de 1 000 €
2 rue Sainte-Cécile
67100 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 914 087 960

Clôture de liquidation
Le 30/06/2024, l'associé unique a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 30/06/2024. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce / Grande Instance de Strasbourg.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

JFV
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 €
67 F Rue de la Gare
67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER
892 182 296 RCS STRASBOURG

Non dissolution
L'Associé unique a décidé en date du 25/10/2024, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

SCHWOB & ASSOCIES
SOCIETE D'AVOCATS
36 RUE PAUL CEZANNE
68200 MULHOUSE

MATICE
Société par actions simplifiée
Au capital de 200.000 €
Siège social : 9, rue des Frères
67700 SAVERNE
RCS SAVERNE : 879 332 435

Dissolution
Le 1^{er} octobre 2024, L'associé unique de la société a décidé la dissolution de la société avec effet ce jour.
Suite à cette dissolution, le mandat du Président a pris fin.
L'associé unique a confié à M. Johann BELTZUNG, demeurant 9 rue des Pyrénées à 67670 MOMMENHEIM, le pouvoir général d'engager la société envers les tiers en qualité de mandataire spécial.
Cette décision entraînera, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, transmission universelle du patrimoine à l'associé unique (SAS CASADIS, société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, dont le siège social est sis 42 rue de Kingersheim à 68270 WITTENHEIM, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE sous le numéro 932 319 288) sans qu'il y ait lieu à liquidation.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers pourront faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication de la dissolution faite au BODACC.
Ces oppositions devront être présentées à la chambre commerciale du Tribunal Judiciaire de Saverne.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

ARCOIRIS SAS

Dissolution
Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ARCOIRIS, SAS au capital 5.000.- €, dont le siège social se situe 16 Rue du Fossé 67140 ZELLWILLER, immatriculée au RCS de SAVERNE sous le numéro 507 981 462, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme Liquidateur, Madame Mireille TITTEL-MOSSER demeurant 16 Rue du Fossé 67140 ZELLWILLER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de SAVERNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

ARCOIRIS SAS

Dissolution
Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Yannick FUNCK demeurant 20 rue du Landsberg, 67190 Mutzig et prononcé la clôture de liquidation de la société avec effet au 30 septembre 2024. La société sera radiée du RCS du de Saverne.
Le liquidateur

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI LA GANZAU
Société civile de construction vente
au capital de 1.000.- €
20 Rue des Tuileries
67460 SOUFFELWEYERSHEIM
880 300 959 RCS Strasbourg

Dissolution
L'assemblée générale extraordinaire du 16/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16/09/2024. La société AXCESS PROMOTION sise 20 Rue des Tuileries 67460 SOUFFELWEYERSHEIM immatriculée au RCS de Strasbourg sous le n°539 976 977, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 20 Rue des Tuileries 67460 SOUFFELWEYERSHEIM.
Mention sera faite au RCS Strasbourg.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCI LA GANZAU
Société civile de construction vente
au capital de 1.000.- €
20 Rue des Tuileries
67460 SOUFFELWEYERSHEIM
880 300 959 RCS Strasbourg

Dissolution
L'assemblée générale extraordinaire du 16/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16/09/2024. La société AXCESS PROMOTION sise 20 Rue des Tuileries 67460 SOUFFELWEYERSHEIM immatriculée au RCS de Strasbourg sous le n°539 976 977, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 20 Rue des Tuileries 67460 SOUFFELWEYERSHEIM.
Mention sera faite au RCS Strasbourg.

SORROCHE
Société d'expertise comptable
52 rue de Lyon
67640 Fegersheim
Tél. 03.67.68.05.45

YKC SERVICES
SASU au capital de 1 000 €
2 rue Sainte-Cécile
67100 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 914 087 960

Clôture de liquidation
Le 30/06/2024, l'associé unique a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 30/06/2024. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce / Grande Instance de Strasbourg.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

JFV
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 €
67 F Rue de la Gare
67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER
892 182 296 RCS STRASBOURG

Non dissolution
L'Associé unique a décidé en date du 25/10/2024, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

AXION BUSINESS & MANAGING

Société à Responsabilité Limitée en liquidation, au capital de 18 000 euros, siège : 39, Avenue de Mitterrand à 67200 STRASBOURG, RCS STRASBOURG 497 539 429
L'AGE réunie le 30/09/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur M. Xavier RUFFENACH demeurant 96 Chemin des Pinodiers à 69560 SAINT-CYR-SUR-LE-RHÔNE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 39, Avenue de Mitterrand à 67200 STRASBOURG. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au RCS.

fidac

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

FUNCK
Forme : SAS société en liquidation
Capital social : 2000 euros
Siège social : 1 rue Mercure
67120 DORLISHEIM
818328460 RCS de Saverne

Aux termes de l'AGO en date du 30 septembre 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Yannick FUNCK demeurant 20 rue du Landsberg, 67190 Mutzig et prononcé la clôture de liquidation de la société avec effet au 30 septembre 2024. La société sera radiée du RCS du de Saverne.
Le liquidateur

fidac

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

AY PLATRERIE
Forme : SAS société en liquidation
Capital social : 1000 euros
Siège social : 1 rue de Graffenstaden
67380 LINGOLSHEIM
904692266 RCS de Strasbourg

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Yadirag KOC demeurant 7 rue de Latrre de Tassigny, 67300 Schiltigheim et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du Strasbourg.
Le liquidateur

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

ABF
Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1.000 euros
Siège social : 7 rue de la Haute Vienne
67770 STATTMATTEN
RCS STRASBOURG 490.365.376
(2006B1170)

Aux termes d'une décision en date du 31/01/2024, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean Jacques ANSTETT de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation ainsi que les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour publication légale, Avocat

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

JFV
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 €
67 F Rue de la Gare
67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER
892 182 296 RCS STRASBOURG

Non dissolution
L'Associé unique a décidé en date du 25/10/2024, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

JFV
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 €
67 F Rue de la Gare
67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER
892 182 296 RCS STRASBOURG

Non dissolution
L'Associé unique a décidé en date du 25/10/2024, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

JFV
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 €
67 F Rue de la Gare
67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER
892 182 296 RCS STRASBOURG

Non dissolution
L'Associé unique a décidé en date du 25/10/2024, en application de l'article L.223-42 du code de commerce, la continuation de la société malgré les pertes constatées.

RADIATION



FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

JARDIVERT PAYSAGES SARL

Dissolution

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2024, les associés de la société JARDIVERT PAYSAGES, SARL au capital de 8.000,- €, dont le siège social se situe 5 Rue de la Tuilerie 67880 KRAUTERGERSEHEIM, immatriculée au RCS de SAVERNE sous le numéro 791 217 680, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Lionel MEYER, demeurant 5 Rue de la Tuilerie 67880 KRAUTERGERSEHEIM, exercera les fonctions de Liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de SAVERNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis.

SORROCHE

SORROCHE

Société d'expertise comptable
52 rue de Lyon
67640 Fegersheim
Tél. 03.67.68.05.45

YKC SERVICES

SASU au capital de 1 000 €
2 rue Sainte-Cécile
67100 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 914 087 960

Dissolution

Le 30/06/2024, l'associé unique a décidé a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2024. M KEFTI-CHERIF Yesid demeurant 2 rue Sainte-Cécile 67100 STRASBOURG, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 2 rue Sainte-Cécile 67100 STRASBOURG. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TGI / Tribunal de Commerce de Strasbourg. Mention sera faite au RCS STRASBOURG.



FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

G. TERRASSEMENT

Forme : SAS société en liquidation
Capital social : 2000 euros
Siège social : 8 rue de Maennolsheim
67700 MONSWILLER
820855815 RCS de Saverne

Aux termes d'une décision en date du 14/10/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Gérard BAEHREL demeurant 8 rue de Maennolsheim, 67700 Monswiller et prononcé la clôture de liquidation de la société avec effet au 25/09/2024. La société sera radiée du RCS du de Saverne. Le liquidateur

GIE D'INFIRMIERES SCHILD-HEBERT-NOPPER

GIE en liquidation
57 rue du Maréchal Foch
67380 LINGOLSHEIM
382430189 RCS STRASBOURG

L'AGO du 23/04/24, a approuvé les comptes de liquidation établis au 29/04/24, donné quitus de sa gestion au liquidateur Mme Pascal SCHILD, l'a déchargée de son mandat et a constaté la clôture de liquidation en date du 29/04/2024. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG

ANNONCES LÉGALES

VOS PUBLICATIONS EN QUELQUES CLICS !

espace réservé aux professionnels

CONFIEZ-NOUS

VOS ANNONCES LÉGALES

SUR TOUTE LA FRANCE

annonce@est-agricole.com



NOTAIRES, AVOCATS, EXPERTS-COMPTABLES

- ✓ SAISIE LIBRE PAR COPIER/COLLER
- ✓ PROGRAMMATION DE LA DATE DE PARUTION
- ✓ SAISIE SIMULTANÉE DE PLUSIEURS UTILISATEURS
- ✓ ARCHIVAGE DE VOS ANNONCES
- ✓ DEVIS INSTANTANÉ À LA SAISIE
- ✓ ATTESTATION DE PARUTION À LA COMMANDE
- ✓ JUSTIFICATIF DE PARUTION TÉLÉCHARGEABLE
- ✓ AVANTAGES COMMERCIAUX

03 88 56 90 70
annonce@est-agricole.com

L'EST
agricole et viticole

ABONNEZ-VOUS !

Grâce à nos équipes, découvrez dans le journal et sur internet des contenus pratiques et techniques que vous ne retrouverez nulle part ailleurs.

TARIFS 2024



Abonnez-vous en ligne :
www.est-agricole.com - Rubrique Abonnements



Nom

Prénom

Adresse

Code postal Commune

E-mail
Obligatoire pour l'accès aux services numériques

Portable

Date de naissance

Profession

Type de production

Surface en ha de l'exploitation

2 propositions s'offrent à vous :

52 numéros de L'Est Agricole et Viticole

+ le PDF du journal + 6 numéros en version numérique de Viti ou Cultivar + dossiers spéciaux + newsletter + accès à 200 outils aide à la décision + accès web à certains articles

Je choisis mon supplément :

cultivar
L'EST agricole et viticole

OU

viti
(cochez l'offre souhaitée)

120€

52 numéros de L'Est Agricole et Viticole

+ le PDF du journal + 6 numéros en version numérique et papier de Viti ou Cultivar + dossiers spéciaux + newsletter + accès à 200 outils aide à la décision + accès web à certains articles

Je choisis mon supplément :

cultivar
L'EST agricole et viticole

OU

viti
(cochez l'offre souhaitée)

133€

Une facture acquittée vous sera automatiquement adressée par retour de courrier.

Offre valable en France Métropolitaine jusqu'au 31/12/2024. Taux de TVA : 2,10 %. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, rectification, opposition, portabilité, limitation et suppression de vos données personnelles à tout moment. En souscrivant à cette offre d'abonnement vous acceptez nos CGV accessibles sur notre site internet www.est-agricole.com - Les données collectées sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement. Pour toute question relative à l'exercice de vos droits et notre politique de confidentialité vous pouvez vous adresser à : rgpd@est-agricole.com